



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU RHÔNE

# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Recueil spécial du  
27 octobre 2015

## **SOMMAIRE**

<b>Services</b>	<b>Documents</b>	<b>Objets</b>
PRÉFECTURE - DIRECTION DES LIBERTÉS PUBLIQUES ET DES AFFAIRES DÉCENTRALISÉES	PREF_DLPAD_2015_10_26_82	COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL - SÉANCE DU VENDREDI 6 NOVEMBRE 2015 - ORDRE DU JOUR



PRÉFET DU RHÔNE

## Commission départementale d'aménagement commercial

Séance du vendredi 6 novembre 2015

### ORDRE DU JOUR

-----

**14 h 30** - Dossier n° 69 A 15 142 : La SNC INTERCOMMERCE IMMOBILIERE a obtenu une autorisation tacite, le 21 avril 2012, afin d'étendre de 838 m<sup>2</sup> la surface de vente d'un ensemble commercial situé 511 avenue de l'Europe et à l'angle de la rue des Frères Bonnet à Villefranche-sur-Saône (69400), par la création :

- d'un magasin à l'enseigne « KERIA » de 540 m<sup>2</sup> ;
- et d'une cellule commerciale de 298 m<sup>2</sup>, sans enseigne définie.

La surface de vente totale dudit ensemble commercial a été ainsi portée à 3 517 m<sup>2</sup>.

Aujourd'hui, la SAS LAFONT sollicite une modification substantielle dudit projet portant sur :

- la diminution de la surface de vente de la cellule commerciale de 540 m<sup>2</sup> qui serait ramenée à 439 m<sup>2</sup> de surface commerciale ;
- le changement d'activité de cette même cellule, prévue à l'origine, pour un magasin à l'enseigne « KERIA » classé en secteur 2 ( autres commerces de détail/ activités de prestations de services à caractère artisanal) et désormais prévue pour un magasin à l'enseigne « L'EAU VIVE », classé en secteur 1 (commerce de détail à prédominance alimentaire).